

**Maître d'ouvrage**

UBS Fund Management  
(Switzerland)

**Promotion**

Promotions Delarive SA  
Avenue Général-Guisan 46 A  
1009 Pully

**Vente**

Régie de la Couronne SA  
Grand-Rue 14  
1095 Lutry

**Planificateur général**

Tekhne Management SA  
Avenue de la Gare 33  
1003 Lausanne

**Architectes**

Architram HS  
architecture et urbanisme SA  
Avenue de la Piscine 26  
1020 Renens

**Ingénieur civil**

CSD Ingénieurs Conseils SA  
Chemin de Montelly 78  
1007 Lausanne

**Bureaux techniques**

Electricité :  
Amstein & Walthert SA  
Avenue William-Fraisse 3  
1006 Lausanne

**CVS :**

Sigma SA  
Avenue de la Gare 10  
1003 Lausanne

**Géotechnique :**

Karakas et Français SA  
Avenue des Boveresses 44  
1010 Lausanne

**Géomètres**

Jomini & Van Buel SA  
En Budron B12  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

**Coordonnées**

Chemin des Ecaravez  
1092 Belmont

**Conception** 2001**Réalisation** 2004-2005**Photos**

*Lignes fortes et bien typées, lecture simple des éléments de la composition, implantation respectueuse du site: des immeubles de Champ-Chamot constituent un exemple d'implantation réussie dans un site remarquable, mais difficile à exploiter.*

**Historique - Situation**

**Conditions géotechniques difficiles.** Le site domine de très haut le bassin lémanique sur lequel se dégage une vue imprenable, orientée préférentiellement du côté sud-est. Cette implantation sur la commune de Belmont, bien au-dessus du village, était au bénéfice d'un plan partiel d'affectation adopté en 1998. Elle se caractérise, du point de vue géotechnique, par une forte instabilité du versant qui, suite à d'importants glissements de terrain, avait conduit antérieurement à des travaux d'ancrages.

Cette composante du problème à résoudre par les concepteurs a joué un rôle majeur dans la définition du projet, des travaux notables s'avérant nécessaires pour garantir la sécurité des nouvelles constructions et de leur accès.

Le programme propose vingt et un appartements de 3<sup>1/2</sup> à 5<sup>1/2</sup> pièces, vendus à l'unité. Les bases du concours d'architectes initial définissaient des logements de standard élevé, conçus sur des bases réglementaires très précises. Celles-ci imposaient notamment de préserver des espaces entre les volumes construits, tout en

maintenant la zone supérieure de la parcelle libre de toute construction.

**Programme****Sept entités et deux volumes distincts pour chacune.**

Le projet se matérialise sous la forme de sept unités doubles de trois niveaux, étagées dans la pente abrupte. Chacune de ces unités propose deux volumes reliés entre eux par une passerelle vitrée. Le premier d'entre-eux accueille les pièces de vie et le second, les chambres à coucher et salles d'eau. Chacune des deux entités répond à une conception adaptée à ses fonctions: la première bénéficie de larges baies vitrées ouvrant sur une belle terrasse et dégageant la vue panoramique; la deuxième est définie de façon plus classique, réservant les espaces plus fermés souhaités pour les pièces de nuit.

L'accès aux logements s'effectue par le rez inférieur et la distribution verticale s'effectue, soit par un escalier situé entre les volumes distincts de chaque unité, soit à l'intérieur, par un ascenseur qui débouche directement dans les logements.





Les trois niveaux supérieurs accueillent chacun un logement de typologie semblable et les habitations ainsi conçues s'apparentent plus à une villa qu'à l'appartement classique.

La structure de construction est pour l'essentiel réalisée en béton armé, chacune des unités se trouvant littéralement "fichée" dans la pente et participant à la stabilisation du terrain grâce à des ouvrages ancrés et enterrés à l'amont.

L'expression générale des bâtiments est simple et sobre, les lignes de façades ainsi que les matériaux mis en œuvre reflètent de façon claire l'affectation réservée à chacun des deux volumes qui composent les entités respectives.

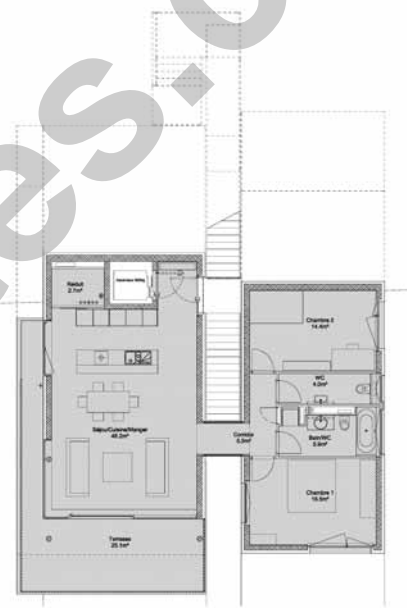
Cette caractéristique met en évidence les choix de conception peu usuels découlant des exigences réglementaires et conduit à une remarquable qualité d'implantation, respectueuse d'un environnement difficile à maîtriser sous plusieurs aspects. Le résultat obtenu se révèle exemplaire des possibilités qui sont offertes d'exploiter des sites de qualité sans entamer le caractère qui les distingue.

Enfin, les aménagements extérieurs, très soignés, incluant accès routier et soutènements divers, ont fait l'objet d'une étude particulière, visant à unifier les mesures prises pour les habitations proprement dites et les diverses constructions qui les entourent.

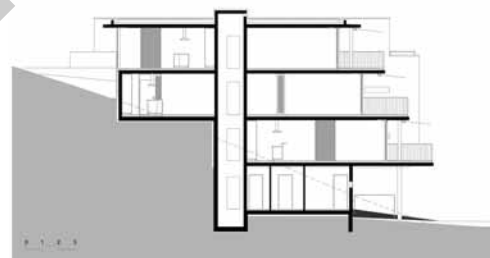
Plan du niveau 2



Plan du niveau 1



Coupe transversale



### Caractéristiques

Surface du terrain :	<b>13'244 m<sup>2</sup></b>
Surface brute de planchers :	<b>3'330 m<sup>2</sup></b>
Surface bâtie :	<b>1'391 m<sup>2</sup></b>
Volume SIA :	<b>14'593 m<sup>3</sup></b>
Nombre de niveaux :	<b>rez + 3</b>
Places de parc extérieures :	<b>56 pl.</b> dont 14 visiteurs

